



AOÛT 2000	
<u>Les services-conseils essentiels à votre réussite!</u>	<u>Un répertoire sur les services-conseils</u>
<u>Le ginseng dans l'érablière</u>	<u>Deux nominations à l'été 2000</u>
<u>Engrais de ferme: un projet mobilisateur en région</u>	<u>Nouvelles de la TACA</u>
<u>L'expo «Manger santé»</u>	<u>Un grand clapier moderne</u>
<u>Journées d'information à l'érablière</u>	<u>Journée au champ sur les haies brise-vent</u>
<u>Haie brise-vent: c'est le temps de préparer le terrain</u>	<u>Ajustement de charrues et travail à forfait</u>
<u>Un agronome de la région honoré par ses pairs</u>	<u>La vaccination, vos acheteurs la demandent</u>
<u>L'Ordre national du mérite agricole, un concours à la mesure de votre entreprise!</u>	<u>Après-midi d'information et démonstration de machinerie agricole</u>
Accueil vision	

page accueil du site



vos commentaires



[© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000](#)

Mise à jour: 2000-11-03



Les services-conseils essentiels à votre réussite!

Alain Boily, agronome
Conseiller régional en acériculture

L'acériculture est soumise à la loi dure et implacable de l'offre et de la demande. Cette production fait des pas de géant vers l'industrialisation; à cette vitesse, la technologie évolue rapidement. À chaque mois, de nouveaux produits sont mis en marché et il devient difficile pour le producteur de tout suivre. Il existe des services-conseils pour vous aider à y voir clair.

Sur le plan technique

Lorsqu'on démarre une entreprise acéricole dans le but d'en vivre éventuellement, on ne doit pas trop faire d'investissements qui se transforment en essais et erreurs. La production de sirop se fait en moins de deux mois avec souvent seulement une dizaine de vraies belles journées de production; il faut performer pour rentabiliser rapidement. Même si le Québec est leader dans la production de sirop d'érable, cela ne garantit pas votre succès. Chaque acériculteur doit agir au lieu de réagir aux bouleversements du marché (en hausse ou en baisse). L'important, c'est que toutes les ressources soient utilisées de façon optimale. L'efficacité prime sur la taille des entreprises pour faciliter une croissance contrôlée. Pour vous aider, il y a les nouvelles technologies; encore faut-il s'informer pour les connaître et bien les maîtriser pour ne pas obtenir de résultats négatifs. Les conseillers du MAPAQ et des clubs acéricoles sont là pour vous aider.

Rentabilité des services-conseils

Les entreprises qui réussissent s'entourent et profitent des divers services qui leur sont offerts. Certains services-conseils sont gratuits comme ceux du MAPAQ; d'autres sont subventionnés en partie, c'est le cas des clubs d'encadrement technique. De plus, tous ces services sont complémentaires.

Des cas concrets

Voici quelques exemples de témoignages de producteurs qui utilisent abondamment des services-conseils en acériculture.

Monsieur Pierre Boucher de la Ferme Boutier inc., de Saint-Marcel, est à la tête d'une ferme acéricole et forestière. Il a acquis des connaissances générales en agriculture en complétant un diplôme d'études collégiales (DEC) à l'ITA de La Pocatière en 1985. À cette époque, l'érablière de 2 200 entailles était exploitée avec les techniques et les connaissances de l'époque; les bonnes années, il enregistrait 2,5 livres de sirop par entaille. Monsieur Boucher nous dit

que dans cette production, tout est à bâtir pour l'amener à l'ère industrielle. Son érablière était sous-exploitée; en consultant et adhérant à un club d'encadrement technique, il a fait de meilleurs achats. Présentement, il exploite 5 000 entailles et a une productivité de 3,2 livres de sirop par entaille et 95% du sirop est mis en bouteille. Cette augmentation de productivité de 28% est le résultat d'une meilleure gestion. Un message important à retenir: une entreprise efficace peut se permettre d'être plus petite.

Monsieur Jacques Savoie de Saint-François de Montmagny possède une ferme acéricole et laitière. Au cours des années quatre-vingts, il avait 3 000 entailles et il considérait 2,5 livres de sirop par entaille comme un bon rendement. En commençant à consulter, il s'est aperçu que le manque de connaissances ne lui permettait pas d'obtenir de meilleurs résultats. Alors, il adhère à un syndicat de gestion, il participe aux réunions d'information du MAPAQ, des clubs, etc. et une journée de formation acéricole a même eu lieu chez lui. Aujourd'hui, il possède 7 000 entailles qui produisent 3 livres de sirop par entaille. Quand il prend une orientation, il est sûr de sa décision parce qu'elle est basée sur des informations solides; il se sent appuyé. Il a ainsi augmenté la productivité de son érablière de 20%.

Monsieur René Mercier est propriétaire de la Ferme Merbière enr. de Sainte-Sabine. C'est une ferme acéricole et bovine. Au début, il possédait seulement 1 300 entailles et à ce moment, même s'il était légal d'utiliser le comprimé de paraformaldéhyde, il ne s'en servait pas. Ses connaissances lui permettaient une productivité de 1,75 à 2,1 livres de sirop par entaille et la densité de son sirop n'était pas souvent idéale. La soif d'apprendre et de sécuriser ses décisions l'ont amené à consulter régulièrement les conseillers techniques du MAPAQ et des clubs acéricoles. Par exemple, selon lui, un appareil d'osmose inversée a bien plus qu'un bouton "on/off". Il a appris et il utilise maintenant les techniques adéquates pour faire un meilleur entretien de l'appareil; c'est plus performant et l'équipement aura une durée de vie plus longue. Présentement, il évapore l'eau de 9 000 entailles et a un bagage de connaissances qui lui permettent une productivité de 3,6 livres de sirop par entaille, soit une augmentation de 87%.

Où trouver des services-conseils neutres en acériculture ? MAPAQ

Alain Boily, agronome Donald Lemelin, ingénieur
Saint-Joseph-de-Beauce Saint-Romuald
Tél.: 418-397-7825, poste 237 Tél.: 418-839-9002, poste 232

Normand Lemieux, agronome Armand Gagnon, technicien agricole
Saint-Charles Saint-Romuald
Tél.: 418-887-3351 Tél.: 418-839-9002, poste 233

Gilles Caron, technicien agricole
L'Islet
Tél.: 418-247-3921

CLUBS D'ENCADREMENT TECHNIQUE

Club d'encadrement technique acéricole des Appalaches

Joël Boutin, technicien
Saint-Gervais
Tél.: 418-887-3499

Alain Pelletier
Saint-Marcel
Tél.: 418-356-2723

Club de qualité acéricole de Thetford

Raymond Nadeau, agronome
Frampton
Tél.: 418-479-5644

Club acéricole du Granit
Simon Trépanier, ingénieur
Lac-Mégantic
Tél.: 819-583-0780

2000.08.14, corrigé le 2000-08-23

vos commentaires



© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-09-14



Bibliothèque nationale
du Québec

COLLECTION DES PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES du gouvernement du Québec

Lien externe à la publication

Vous avez sélectionné un lien pointant vers une ressource externe à la publication. Pour accéder aux liens externes utilisez directement le site de l'éditeur



Un répertoire sur les services-conseils

***Alain Roy, agro-économiste
Directeur régional adjoint***

Le Comité régional MAPAQ-UPA sur les services-conseils de la région de la Chaudière-Appalaches va déposer un répertoire de tous les services-conseils non liés commercialement qui sont offerts aux entreprises agricoles de la région dès l'automne 2000.

Ce Comité qui a été mis en place dans le cadre de l'entente nationale de partenariat sur les services conseils est unanime: devant les nombreux défis que l'agriculture québécoise doit relever, il ne fait aucun doute que la réussite passe par des entreprises compétitives. Pour en arriver là, et assez rapidement, il devient nécessaire de développer des services-conseils performants, à la fine pointe, dans différents domaines, et non liés à des intérêts commerciaux.

Par contre, il ne suffit pas seulement de développer et de mettre en place des services-conseils, mais il devient encore plus nécessaire de démontrer l'importance de consulter et de faire connaître les différents services-conseils existants dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Pour ce faire, le Comité a déjà prévu une campagne de promotion dans le présent journal, que vous avez sûrement commencé à apprécier avec notre édition de juin.

De plus, avec le désir d'aller plus loin afin de favoriser une plus grande utilisation des services-conseils par les producteurs et productrices agricoles, le Comité a pris l'initiative de réaliser au cours de l'été un répertoire qui contient une série de fiches descriptives sur l'ensemble des services-conseils non liés commercialement offerts individuellement aux entreprises agricoles de la région.

Le répertoire se veut avant tout un outil de référence pour aider à diriger les producteurs et les productrices agricoles vers la ou les bonnes personnes ressources donnant le service désiré. Cette première édition du répertoire est destinée prioritairement aux différents bureaux qui offrent des services-conseils individuels et non liés commercialement, soit les centres de service du MAPAQ, les bureaux des Fédérations de l'UPA, les clubs agroenvironnementaux, les syndicats de gestion et autres clubs conseils. De plus, le répertoire pourra être consulté en permanence sur le site internet du MAPAQ régional.

En terminant, le Comité régional MAPAQ-UPA sur les services-conseils de la région de la Chaudière-Appalaches remercie chaleureusement madame Annie Bergeron, étudiante, et monsieur Mario Bouchard, étudiant, qui ont réalisé un travail remarquable et de qualité pour la confection de ce répertoire et nous souhaitons que ce dernier soit un outil de référence utile auprès de la clientèle agricole.

2000-07-20, corrigé le 2000-08-22

vos commentaires



© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-09-14



Date parution

PRODUCTION VÉGÉTALE

Accueil vision

Le ginseng dans l'érablière

Alain Boily, agronome
Conseiller régional en acériculture

Sa culture en sol québécois est possible mais elle s'avère très risquée à cause de certaines exigences fondamentales pour son développement; cela, autant en forêt qu'en milieu agricole. Les acériculteurs constituent une bonne clientèle pour ce type de culture puisqu'ils connaissent bien leur boisé et le ginseng peut représenter pour eux un revenu d'appoint intéressant.

Le ginseng à cinq folioles (*Panax quinquefolium*) est une plante médicinale, une espèce indigène rare dont la valeur historique et culturelle n'a d'égale que l'intérêt manifesté actuellement pour sa culture et son commerce. C'est un tonique apaisant, calmant dans le cas du ginseng nord-américain et stimulant, pour le ginseng asiatique. Le ginseng est à la limite de son aire de distribution, indigène dans les érablières à sol riche, bien drainé, du Sud-Ouest du Québec. Cette plante croît naturellement dans les sous-bois des forêts de feuillus. Contrairement à plusieurs autres cultures marginales, il ne sera pas nécessaire de créer un besoin chez les consommateurs pour qu'ils l'achètent, puisqu'ils l'utilisent déjà depuis longtemps.

Son habitat à l'état sauvage

Il pousse dans une érablière mature avec plusieurs autres espèces d'arbres, d'arbustes, de plantes herbacées, où la densité du couvert forestier procure une très faible luminosité à la surface du sol (érablière à caryer, surtout). Il est important que le sol se réchauffe rapidement au printemps car la saison de végétation est courte au Québec; par conséquent, le ginseng préfère une érablière chaude, où il y a évidemment des érables à sucre en majorité, le pH du sol se situant autour de 5,9.

Son habitat comporte la majorité des espèces suivantes: l'érable à sucre, largement dominant, le frêne d'Amérique, le tilleul d'Amérique, le hêtre à grandes feuilles, le noyer cendré, le caryer cordiforme, le chêne rouge, l'ostryer de Virginie, le bouleau jaune et la pruche de l'Est. Dans la strate arbustive, on retrouve souvent l'érable de Pennsylvanie et le cornouiller à feuilles alternes.

La culture

Le ginseng est une plante exigeante. Toutefois, elle n'a pas besoin de beaucoup d'éléments nutritifs, car c'est une plante à croissance lente; elle aime un endroit ni trop sec, ni trop humide, ni trop ensoleillé, ni trop ombragé, ni trop sableux, ni trop argileux.

Le sol idéal est un loam sableux. Selon la texture du sol, les bosses moyennes ou les faibles pentes seront choisies; les creux trop humides sont à éviter. La réceptivité d'un sol au ginseng s'évalue aussi par l'état de la végétation herbacée environnante: si la surface du sol en est dépourvue, c'est que la lumière ne pénètre pas suffisamment ou que l'eau ou la fertilité ne permet pas son développement; en fait, si la strate herbacée est absente, il ne sert à rien de penser à semer du ginseng.

Nous nous attarderons plus en détail sur la culture de type semi-naturelle car c'est certainement celle qui présente le plus grand intérêt pour les producteurs forestiers du Québec. L'essentiel de l'investissement nécessaire se limite à l'achat des semences et au temps passé pour la préparation des parcelles, l'ensemencement, le désherbage, le suivi phytosanitaire et la récolte des racines. Le choix des parcelles compte certainement parmi les aspects les plus importants car un site bien adapté permet d'éviter de nombreux problèmes.

Préparation des parcelles

La préparation des parcelles consiste essentiellement à enlever de la surface du sol les débris, les branches. Les parcelles peuvent être faites en bandes parallèles de 1 à 2 mètres de largeur, orientées dans le sens de la pente, en laissant entre elles une allée de 60 centimètres (cm) à 1 mètre pour pouvoir y circuler. Il est important de prévoir l'accessibilité à l'ensemble de la surface d'une parcelle ensemencée pour y réaliser ultérieurement des travaux de désherbage, de suivi phytosanitaire et pour récolter les racines au terme de la culture.

Vient ensuite l'ensemencement, lequel se fait le plus tard possible à l'automne, avant le gel du sol ou les premières chutes de neige. Il s'agit d'abord de râtelier la litière et de l'entasser plus loin, puis d'ameublir le sol en surface avec un râteau à jardin ou un râteau à déchaumer sur une profondeur de 2 à 3 centimètres (cm). L'ensemencement se fait préférentiellement à la volée. La densité d'ensemencement recommandée est de l'ordre de 22 à 35 kilogrammes/hectare (kg/ha) (1 kg contient environ 16 000 semences). On aura donc en moyenne entre 35 et 56 semences au mètre carré. À ces densités relativement faibles, les maladies ne devraient pas causer de problèmes sérieux à la culture. Pour protéger les semences, il faut remettre en place la litière mise en tas au début de l'opération. Il est extrêmement important que les semences soient couvertes d'un peu de sol ou de litière de manière à les protéger contre le dessèchement et les cycles répétés de gel et de dégel. Le prix des semences varie de 60\$ à 80\$ la livre, selon la quantité achetée.

La végétation concurrente ne devrait être réduite que dans le cas où elle nuirait véritablement à la croissance des plants. Plusieurs croient que cette végétation naturelle maintient la diversité écologique des parcelles et aide à prévenir les maladies du ginseng. On peut alors diminuer la concurrence exercée sur les plants en enlevant une partie de la végétation ou encore en la rabattant juste au-dessus du ginseng avec une débroussailluse.

En ce qui a trait aux maladies, il faut surveiller fréquemment l'état des cultures pour y déceler toute anomalie. Souvent, les maladies auront pour symptôme le flétrissement de la partie aérienne du plant, la présence de boursouffures ou de brûlures sur les feuilles ou la pourriture racinaire.

Mise en marché

La racine doit être séchée avant sa mise en marché. Le prix obtenu dépend de l'apparence externe de la racine et on considère donc la couleur, la texture, la forme et la présence d'anneaux de croissance. Le contenu en ginsénosides n'est pas évalué par les acheteurs. Environ 90% du ginseng cultivé en Amérique du Nord est exporté en Asie. Le prix de vente des racines varie d'une année à l'autre. Voici un exemple de prix: en champ, 25 à 42\$ la livre; en milieu forestier aménagé, 56 à 140\$ la livre; en milieu forestier, semi-naturel, 350\$ la livre (à cause de la qualité).

Les racines cultivées en forêt se démarquent car elles se rapprochent beaucoup plus de ce que les consommateurs recherchent soit la qualité, le bienfait des racines de ginseng, ce qui est la base même du ginseng. Comme les racines sauvages sont devenues très rares partout dans le monde, les consommateurs se tournent vers les racines cultivées en forêt qui leur ressemblent beaucoup, ce qui confère à ce type de culture un prix plus stable et plus élevé.

Source: Journée d'information acéricole 2000

Collaboration: Conrad Fauchon, conseiller agricole

vos commentaires



© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-09-18



Deux nominations à l'été 2000

Monsieur Jacques Olivier, Directeur régional du MAPAQ de la Chaudière-Appalaches est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Normand Lemieux, agronome, comme responsable administratif par intérim du Centre de service de L'Islet et ce, à compter du 11 septembre 2000. Monsieur Lemieux est actuellement en poste au Centre de service de Saint-Charles où il conservera ses tâches principales de conseiller en production bovine jusqu'à la fin de l'année financière 2000-2001. Il a déjà une bonne connaissance du secteur et son expérience saura profiter au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire des MRC de L'Islet et de Montmagny.

La Direction régionale du MAPAQ de la Chaudière-Appalaches annonce également qu'elle confie un mandat spécifique à monsieur Lanciné Bamba, agronome, sur la promotion et le développement des services-conseils. Ce dernier sera en poste à Saint-Romuald, à compter du 11 septembre. La Direction régionale tient à remercier monsieur Bamba pour tout le travail réalisé au Centre de service de L'Islet ces dernières années.

Le personnel de la Direction régionale leur souhaite les meilleures chances de succès dans leurs nouvelles responsabilités.

2000.08.14, corrigé 2000-08-15

vos commentaires



© [GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000](#)

Mise à jour: 2000-09-14



Engrais de ferme: un projet mobilisateur en région

Jean-Noël Couture, agronome
Conseiller régional en grandes cultures

Le comité de concertation sur les PAEF en Chaudière-Appalaches mettra en branle, à l'automne 2000, un ambitieux projet de caractérisation des volumes et des valeurs fertilisantes des fumiers et lisiers. On souhaite ainsi obtenir des données beaucoup plus précises sur les quantités réelles de déjections animales produites par les animaux et sur les valeurs fertilisantes à utiliser dans les plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF).

La réglementation du ministère de l'Environnement oblige la plupart des fermes d'élevage à réaliser un plan agroenvironnemental de fertilisation, plus communément appelé PAEF, lors d'une demande de certificat d'autorisation ou selon un échéancier prédéterminé et tenant compte de divers facteurs.

La réalisation d'un PAEF exige, entre autres choses, de calculer la charge fertilisante provenant des déjections animales et de la répartir sur des superficies suffisantes pour minimiser la contamination du sol et de l'eau. Cette charge fertilisante est calculée à partir du volume de déjections produites par le troupeau et de leur concentration en éléments fertilisants.

VOLUMES DE DÉJECTIONS

Pour calculer la charge fertilisante des engrais de ferme d'une exploitation agricole, nous devons donc connaître de façon assez précise le volume des déjections produites par le troupeau. Les références actuellement utilisées pour l'estimation des volumes sont celles de l'Agdex 538/400.27, datant de février 1999, du Comité des références économiques en agriculture. Or, ces données proviennent de diverses sources disparates et ont comme finalité le dimensionnement des structures d'entreposage. Elles comprennent donc des marges de sécurité importantes visant à s'assurer que les déjections pourront loger sans débordement dans presque toutes les situations. Les volumes mentionnés se rapprochent donc des volumes maxima plutôt que des volumes moyens ou médians.

Selon plusieurs intervenants, l'utilisation de ces volumes contribue à surestimer, dans plusieurs cas, les charges fertilisantes et, par conséquent, les superficies nécessaires à leur épandage. Le projet initié par le comité aura donc comme premier objectif de vérifier les volumes réellement disponibles pour épandage dans les conditions rencontrées dans la région.

VALEUR FERTILISANTE

La régie d'élevage, le régime alimentaire et le mode d'approvisionnement en eau sont des facteurs qui ont évolué rapidement dans certaines productions animales au cours des dernières années; par exemple, citons l'alimentation multiphase et l'utilisation de phytase visant à réduire la concentration en azote et en phosphore dans la production porcine.

Ces nouveaux modes de gestion influencent la concentration en eau et en éléments fertilisants des déjections et, par conséquent, leur valeur fertilisante. Cet état de situation explique l'importance de procéder à l'échantillonnage et l'analyse des fumiers et lisiers de façon à déterminer des valeurs fertilisantes typiques pour des régies d'élevage déterminées.

LE PROJET DE CARACTÉRISATION

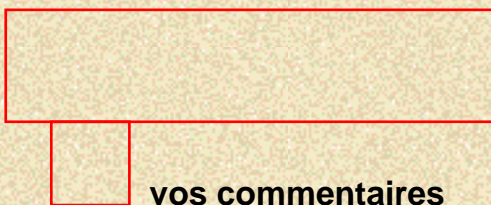
Le projet de caractérisation visera donc deux objectifs : la mesure exacte des volumes d'épandage à chacune des périodes de reprise pour l'épandage et l'analyse d'échantillons représentatifs.

Les producteurs seront appelés à collaborer à cette campagne d'échantillonnage sur une base volontaire. Pour les inciter à participer à cette opération, le comité sur les PAEF est disposé à accorder certains privilèges aux participants en retour de leur contribution. Ces avantages restent à définir.

La mesure des volumes, la prise d'échantillons et la collecte des informations sur l'élevage, la régie dans le bâtiment et l'entreposage des déjections devront être réalisés par des intervenants accrédités par le comité. Ces intervenants pourront être des conseillers ou conseillères des clubs agroenvironnementaux, des clubs d'encadrement technique, de Fertior, de coopératives agricoles ou d'intégrateurs privés désirant faire bénéficier à leurs membres ou partenaires commerciaux, des retombées du projet. Un protocole rigoureux assurant la fiabilité des données devra être respecté.

Dans un premier temps, les données réelles du producteur participant seront un avantage précieux pour la réalisation de son propre PAEF ou pour une demande de certificat d'autorisation. Par la suite, la compilation d'un grand nombre de données sur une base régionale permettra de valider de nouvelles normes plus représentatives de la situation véritable.

Nous vous invitons à demeurer à l'affût des informations futures sur ce projet. Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec l'auteur de ces lignes en signalant le 418-839-9002, poste 240.



vos commentaires



Nouvelles de la TACA

Le 5 mai dernier, se tenait l'assemblée générale annuelle de la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA). À cette occasion, les membres ont adopté quelques orientations qui doivent contribuer au renforcement de l'organisation régionale. Ainsi, la TACA va mettre à profit la présente année pour se faire reconnaître comme l'organisme régional de concertation et de développement du secteur agroalimentaire.

Ses services actuels et futurs s'organisent autour de cinq champs d'activités:

- Cueillette et mise en circulation d'une information stratégique: tendance des marchés, offre, demande, etc.
- L'appui aux entrepreneurs, collectifs et/ou individuels, dans la recherche de valeur ajoutée, la mise en marché ainsi que la promotion de leurs produits et services.
- L'organisation collective des entrepreneurs pour "faire" à plusieurs.
- L'organisation d'événements et d'outils visant la promotion des produits de nos territoires et les activités agroalimentaires.
- Le transfert de connaissances et la formation en agroalimentaire.

Les membres ont décidé également d'élargir la représentativité de la TACA en procédant à une campagne de recrutement de membres (entreprises et institutions), et en renforçant sa proximité vis-à-vis des entreprises. L'objectif est de voir les secteurs de la transformation et de la distribution augmenter leur présence dans les dynamiques de travail de la TACA.

LE PLAN DE TRAVAIL

Pour cette année, outre cet élargissement de l'organisation, le plan de travail privilégie:

Le développement d'une offre régionale de produits différenciés à valeur ajoutée, par la diffusion de références technico-économiques, par l'organisation de séances d'information et de travail en lien avec des promoteurs, par la réflexion et l'appui à des projets structurants en termes d'infrastructures régionales (ateliers de transformation).

La formation et l'appui technique aux promoteurs et aux CLD qui ont pour mandat l'accueil des entrepreneurs et l'élaboration des plans d'affaires des entreprises. La création de clubs d'entrepreneurs entre également dans cette démarche.

Le développement d'outils de travail au bénéfice des acteurs régionaux: par exemple, une base de données des entreprises, un répertoire des produits différenciés régionaux, etc.

Le renforcement et le développement d'outils et d'infrastructures facilitant la distribution des produits: par exemple, les marchés publics de Saint Georges et de Lévis, l'étude de nouveaux marchés dans d'autres villes, la mise en place d'un réseau de boutiques spécialisées, etc.

La promotion des produits et des entreprises régionales par l'organisation de manifestations mettant en vedette ces derniers.

LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le Conseil exécutif de la TACA a enfin été renouvelé comme suit:

Président: monsieur Jacques Mclsaac, producteur transformateur, Saint-Charles-de-Bellechasse; **vice-président:** monsieur Charles Proulx, Groupe Dynaco, coopérative agroalimentaire; **trésorier:** monsieur Denis Lacasse, Directeur régional, UPA de la Beauce; **membres:** monsieur Martin Larue, Directeur, CRCD Chaudière-Appalaches, monsieur Denis Lévesque, Directeur régional, UPA de la Côte-du-Sud, monsieur Alain Roy, Directeur régional adjoint, MAPAQ ainsi que monsieur Jean-Roch Turcotte, Directeur régional, UPA de Lévis/Bellechasse et de Lotbinière/Mégantic.

Pour rejoindre la TACA et participer aux diverses activités, veuillez contacter: madame Linda Bibeau (418-228-5588), territoire de la Beauce, monsieur Jean-Michel Bordron (418-839-9002, poste 243), territoire de la Côte-du-Sud ou madame Nathalie Veilleux (418-872-0770), territoire de Lévis/Bellechasse et Lotbinière/Mégantic

Collaboration spéciale: Jean-Michel Bordron, Coordonnateur de la TACA

2000.06.28, corrigé le 2000-08-16

vos commentaires



© [GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000](#)

Mise à jour: 2000-09-14



L'Expo «Manger santé»

Marcel Roy, agronome
Conseiller régional en agriculture biologique

Pour la première fois dans la grande région de Québec, aura lieu les 21 et 22 octobre 2000, au Collège Bellevue de Sainte-Foy, l'Expo "Manger santé" et le Colloque 2000. Les thèmes de ces deux activités sont les suivants: l'alimentation saine, l'agriculture biologique et l'écologie, ainsi que la santé.

L'événement est double

Le colloque, dont le programme des conférences sera bientôt publié, durera deux jours et il y aura également une exposition regroupant une centaine de stands, ouverts au grand public. Les productrices et producteurs sont particulièrement invités à être partie prenante de ces activités en réservant dès maintenant un stand, soit seul ou en groupe. C'est l'occasion par excellence pour:

- participer à une grande campagne de sensibilisation face à l'importance d'une saine alimentation;
- créer des liens entre producteurs, transformateurs et autres intervenants du secteur;
- approfondir les dossiers chauds de l'heure par le biais des conférences qui y seront présentées et de la documentation qui y sera rendue disponible;
- visiter le stand de votre certificateur, de vos collègues producteurs;
- expliquer vous-mêmes, à des centaines voire des milliers de consommateurs urbains, ce que cela veut dire faire de l'agriculture biologique.

Enfin, c'est une merveilleuse occasion de s'entraider, de promouvoir le développement régional par une agriculture respectueuse des ressources naturelles et ce, dans une ambiance joviale qui devient rapidement amicale. Pour toute information et documentation, veuillez contacter l'organisation de cette activité et demander Ariane, au 450-448-3553 ou par télécopieur au 450-448-9898.

Au plaisir de vous y rencontrer !

2000-07-17, corrigé le 2000-08-16

vos commentaires



© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-09-14



Un grand clapier moderne

Denis Brouillard, agronome
Conseiller en développement des productions animales

Un accueil chaleureux et une ambiance de fête, voilà ce qui nous attendait lors de l'inauguration d'un nouveau clapier chez Clapier P.B. Quirion inc. de Kinnear's Mills, le 20 juillet dernier. Il semble bien que ce clapier soit le plus grand dans la région; il a même une capacité de plus du double de la moyenne régionale. Une centaine de personnes ont examiné avec grand intérêt ce clapier moderne et bien aménagé.

Cependant, l'humeur n'a pas toujours été à la fête pour Patrick Quirion et Bianca Gilbert. En effet, après avoir acheté une grange-étable laitière puis l'avoir aménagée en clapier, ils ont commencé la production le 27 novembre 1999. Deux jours plus tard, un incendie a tout détruit. Ce coup dur les a ébranlés, évidemment. Mais leur couverture d'assurance satisfaisante, leur confiance en l'avenir et l'encouragement populaire les ont incités à construire à neuf. Ils l'ont fait en moins de trois mois. Ils sont maintenant contents de leur décision et fiers de leur réalisation. Les experts leur ont suggéré quelques corrections de dernière minute pour sécuriser le système de ventilation. Les lapines sont entrées vers le 26 juillet et la première vente de lapereaux aura lieu en décembre 2000.

Lors de cette journée, l'agronome Alain Sylvestre, spécialiste cunicole, a eu l'occasion de décrire les particularités du clapier et de cet élevage à l'assistance attentive. Joël Cormier, agronome et directeur de district chez Purina, a complété par des commentaires judicieux. Selon Alain Sylvestre, un clapier de 500 lapines comme celui-ci peut coûter entre 650 et 850 \$ par lapine en production. Cependant, les propriétaires constatent que leur coût réel de construction dépasse légèrement ces montants. D'après l'analyse d'une enquête faite en 1992 par le MAPAQ, auprès de producteurs, un tel clapier occupe une personne à temps plein, une deuxième à mi-temps et une troisième pour des tâches ponctuelles.

Avec l'expérience, Alain Sylvestre constate que plusieurs conditions doivent être réunies pour espérer réussir en production cunicole. Il faut d'abord que les producteurs soient compétents dans leur production, qu'ils aient acquis du savoir et du savoir-faire. Étant donné que le lapin est très sensible à l'ambiance, le clapier doit disposer d'un grand volume d'air et d'un système de ventilation en douceur bien calibré; il faut aussi respecter certaines consignes d'ambiance. On doit choisir de préférence des cages de type "flat deck" individuelles, amovibles et les garder propres à chaque cycle de production. Le choix des lapins reproducteurs est aussi très important: des hybrides de qualité vont vraiment faire la différence dans les performances. Vu que les producteurs visent à élever des lapins performants, il faut

que le programme alimentaire soutienne l'effort de production. Un cuniculteur d'affaires organise son travail avec le maximum d'efficacité selon un ordre déterminé par les principales étapes du cycle. Ainsi, il garde les lapines et les lapereaux en bandes de production selon un programme d'élevage qui repose sur des objectifs quantifiables.

L'adhésion à un club d'encadrement technique est fortement recommandé car il favorise l'éleveur dans sa phase de démarrage et sa démarche vers la viabilité de la ferme. Les propriétaires de l'entreprise avaient adhéré au club avant l'incendie; ils ont l'intention d'y adhérer à nouveau maintenant.

Patrick et Bianca réalisent leur rêve; ils sont entrepreneurs, motivés et persévérants. Nous leur souhaitons tout le succès escompté. Comme la première année de production comporte une part d'imprévu, les personnes ressources présentes lors de l'inauguration leur ont offert leur soutien.

Collaboration: Alain Sylvestre, agronome, responsable division cunicole, MAPAQ, Direction des services technologiques.

Le 9 août 2000, corrigé le 2000-08-16

vos commentaires



© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-09-14



Journées d'information à l'érable

Alain Boily, agronome
Conseiller régional en acériculture

L'acériculture avance à grands pas vers l'industrialisation. À cette vitesse, la technologie évolue rapidement. Régulièrement, de nouveaux produits sont mis en marché et il devient difficile pour un producteur de tout suivre, surtout s'il est seul.

Tout producteur doit être en mesure de bien se prémunir contre les bouleversements des marchés. Le MAPAQ demeure très actif en acériculture. Cette année, plusieurs journées d'information seront tenues dans les érablières de la région et nous mettrons l'accent sur les saveurs du sirop d'érable. **À chaque endroit, il y aura dégustation du sirop de la ferme hôte.** Ces journées veulent répondre à vos besoins d'information: comme d'habitude, nous aborderons les questions ou sujets que vous voudrez bien soulever. L'animation sera assurée par le personnel du Ministère et des clubs d'encadrement technique acéricole. Ces journées auront lieu aux endroits suivants:

Armstrong, le samedi 23 septembre 2000

Les Entreprises Raynald Champagne inc. Cette érablière est située sur la Zec Jaro, route 173. Monsieur Champagne peut être rejoint au 418-485-6529 et le numéro de l'accueil de la Zec est le 418-597-3622. Caractéristiques de l'exploitation: 15 000 entailles, installation neuve, support pour maître ligne en acier "Canam".

Cap-Saint-Ignace, le vendredi 6 octobre 2000

Domaine de la Seigneurie Vincelotte, Jeannine Morneau et Jean-Pierre Pelletier, 3780, route de l'Espérance, téléphone: 418-248-6782. Caractéristiques de l'exploitation: 12 000 entailles, système de flotte électronique sur l'évaporateur; exploitation acéricole, forestière et pourvoirie exploitée en métayage sur 62 lots.

Saint-Pierre-de-Broughton, le mercredi 11 octobre 2000

Ferme Ronalynne inc., Gisèle Lachance, Roméo et Marc Roy, 60, route Roy (village), téléphone: 418-424-3423. Caractéristiques de l'exploitation: 3 200 entailles, aménagement forestier depuis 40 ans, meilleure productivité de 6 livres par entaille, transformation des produits de l'érable, membre d'un syndicat de gestion.

Saint-Charles, le jeudi 12 octobre 2000

Ferme Reynold inc., Pierrette Demers, Raynald et Patrice Leblanc, 6 200, Hêtrière Ouest, téléphone: 418-887-3795. Caractéristiques de l'exploitation: 2 000 entailles, médaille d'or du Mérite agricole en 1987, transformation de 90% de la

production en produits dérivés (bonbon, caramel, etc.) "lève-pan" rotatif.

Acériculteurs et acéricultrices, vous êtes donc invités à participer à la journée qui vous convient le mieux. Pour suivre le groupe et ne rien manquer des informations qui seront transmises, veuillez noter que les visites commenceront à 13h00 précisément et se termineront vers 16h00. Au plaisir de vous rencontrer! Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter votre Centre de service du MAPAQ.

Le 1er août 2000, corrigé 2000-08-16

vos commentaires



[© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000](#)

Mise à jour: 2000-09-14



Date parution

CONSERVATION DES RESSOURCES

Accueil vision

Journée au champ sur les haies brise-vent

Donald Lemelin, ingénieur

Conseiller régional en conservation des ressources

La Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ organise une sortie terrain d'une journée sur le thème "*Le passage de la théorie à la pratique sur les haies brise-vent*". C'est une occasion exceptionnelle de voir des brise-vent déjà implantés et d'obtenir des renseignements pertinents à cet égard. Cette journée aura lieu **le jeudi 28 septembre** prochain à Sainte-Claire et Honfleur.

Vous pourrez les observer sur deux fermes de la région. En avant-midi, la ferme horticole de Charlotte et André Morissette, située à Sainte-Claire, vous permettra d'apprécier plusieurs haies composées essentiellement d'arbustes. Elles protègent les cultures fruitières telles que la fraise, la framboise et les bleuets. L'après-midi se poursuivra à la Ferme René Lacasse et fils, située à Honfleur; c'est une entreprise laitière qui utilise des haies brise-vent, essentiellement composées d'arbres, pour protéger ses cultures fourragères et céréalières.

Un spécialiste vous entretiendra sur le choix des espèces appropriées ainsi que sur la taille des arbres et arbustes. Également, une démonstration d'implantation d'une haie vous apprendra toutes les étapes à suivre qui sont gage de succès. Finalement, une conférence traitera des mycorhizes, ces petits champignons filamenteux associés aux racines des plantes qui favorisent l'assimilation des éléments nutritifs.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Avant-midi

Ferme Charlotte et André Morissette, 100, Sainte-Caroline, Sainte-Claire.

10h00 Description des haies par M. André Morissette, propriétaire.

10h15 Démonstration d'implantation d'une haie brise-vent par Armand Gagnon, technicien agricole, MAPAQ.

10h45 Choix des espèces pour la confection de haies et taille des arbustes par Claude Ancil, consultant, Pépinière des Aulnaies

11h30 Départ pour le DÎNER au Restaurant Normandin, 535, route Bégin, Saint-Anselme.

Après-midi

Ferme René Lacasse et fils, 635, Rang 3 Ouest, Honfleur.

13h30 Description des haies sur la ferme par Denis Lacasse, propriétaire.

13h45 Les mycorhizes, à l'aide des brise-vent par Susan Parent, biologiste, Premier Tech Biotechnologies.
14h30 Choix des espèces et taille des arbres par Claude Antil, consultant, Pépinière des Aulnaies enr.
15h15 Mot de la fin

INSCRIPTION

Afin de prévoir le nombre de places au restaurant pour le dîner, il est important de vous inscrire. Pour ce faire, contactez Francine St-Hilaire au 418-839-9002, poste 224. Il n'y a aucun frais d'inscription. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec l'auteur de ces lignes au 418-839-9002, poste 232 ou Armand Gagnon, technicien agricole, au 418-839-9002, poste 233. **Notez bien:** en cas de pluie, l'événement est reporté au jeudi 5 octobre 2000. Bienvenue!

2000.07.27, révisé le 2000.08.16

vos commentaires



[© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000](#)

Mise à jour: 2000-09-14



Date parution

CONSERVATION DES RESSOURCES

Accueil vision

Haie brise-vent: c'est le temps de préparer le terrain

Donald Lemelin, ingénieur

Conseiller régional en conservation des ressources

Saviez-vous que l'automne est le temps idéal pour préparer le terrain où vous projetez implanter une haie brise-vent? Une fois le sol bien préparé, le paillis plastique est installé et le tout est prêt pour la plantation d'arbres, très tôt au printemps, dès que la neige a disparu.

Mais, avant de préparer le terrain, il faut savoir qu'un projet de brise-vent ne s'improvise pas. Il doit faire l'objet d'une bonne identification des besoins, des conditions de terrain et des vents dominants. Après, le concepteur et le propriétaire, d'un commun accord, détermineront le type de haie et les espèces d'arbres et d'arbustes qui conviennent. Une fois le plan et le projet complétés, l'échéancier détermine la préparation du sol à l'automne précédant l'installation et la commande des végétaux choisis.

Le brise-vent se définit comme un obstacle plus ou moins poreux placé en travers du vent pour en réduire la vitesse. Contrairement aux brise-vent artificiels ou inertes constitués de bois, de matière plastique ou autres matières synthétiques, la haie brise-vent est vivante et on parle alors de brise-vent naturel parce qu'elle est composée de végétaux.

Pourquoi investir dans un brise-vent ?

La haie brise-vent, une structure aux multiples fonctions, fait office de protection contre l'érosion éolienne, de protection tant hivernale qu'estivale des plantes, des animaux, des bâtiments, des routes, des cours et des chemins de ferme. L'érosion éolienne, c'est le soulèvement et le transport des particules de sol et de matière organique par le vent. Ici, le brise-vent ralentit la vitesse du vent qui est à l'origine du problème et le phénomène est de beaucoup diminué, voire éliminé.

Pour l'ensemble des brise-vent, l'effet de diminution de la vitesse du vent se fait sentir jusqu'à une distance égale à 10 fois leur hauteur.

Le brise-vent peut aussi servir de protection hivernale pour la luzerne, la fraise, la framboise, l'érable et le pommier. Le ralentissement de la vitesse permet alors à la neige de se déposer au sol. Le choix de la porosité de la haie brise-vent est très important. La porosité se définit comme le pourcentage de la surface des ouvertures dans la haie par rapport à

la surface totale. Plus le pourcentage est élevé, moins la vitesse est réduite. Pour une bonne répartition de la neige, la porosité d'hiver devrait se situer entre 60 et 70%. Cette porosité s'obtient avec des feuillus qui ont perdu leurs feuilles contrairement aux haies de conifères qui conservent la même porosité, été comme hiver.

Le brise-vent protège aussi certaines structures telles que les bâtiments de fermes, serres, chemins privés et publics. Au niveau des bâtiments de fermes et des serres, la haie diminue l'effet des vents sur ceux-ci et les pertes de chaleur. Sur les chemins, elle peut diminuer la poudrière ainsi que l'accumulation de neige sur la voie carrossable. Le ministère des Transports a d'ailleurs commencé à protéger l'autoroute 20 avec des végétaux au niveau de Saint-Vallier. Il y a aussi une partie de la route 277, entre Saint-Henri et Saint-Anselme, où des haies brise-vent vont être implantées sur les terres des producteurs agricoles contiguës à cette route.

Cet effet d'accumulation de neige encore obtenu avec les clôtures à neige, s'obtient également avec une haie de végétaux qui est normalement composée de deux ou trois rangées de feuillus et conifères sous forme d'arbres et d'arbustes. À proximité des cours de fermes, il est très intéressant d'associer des espèces décoratives aux espèces utiles. Pour ce type de protection, la porosité recommandée est de 30 à 50%.

Les haies brise-vent ont un impact sur les rendements des cultures qui se traduit par une augmentation nette; plusieurs études ont démontré ce phénomène. Malgré une perte de rendement à proximité de la haie, l'augmentation globale constatée au champ surpasse cette dernière. Plusieurs phénomènes expliquent ces résultats: création d'un microclimat, diminution de l'évapotranspiration, moins de stress hydrique, meilleure répartition de la neige protectrice des cultures, meilleure pollinisation, meilleure floraison, diminution ou élimination de l'érosion éolienne.

Une autre utilité des haies brise-vent est la protection des animaux. En diminuant le stress dû au vent et au froid, on a observé une réduction des besoins alimentaires. Pour l'ensemble des brise-vent, l'effet de diminution de ces derniers se fait sentir jusqu'à une distance égale à 10 fois leur hauteur. Si on ajoute un deuxième brise-vent, l'effet peut aller jusqu'à 20 fois sa hauteur.

Aux différents besoins correspondent de multiples végétaux et combinaisons de ceux-ci; dans tout projet, on doit donc considérer les zones de rusticité, le type de sol, la structure du système racinaire, la résistance aux insectes et maladies, l'égouttement et la coexistence avec les cultures. Une bonne planification doit tenir compte de tous ces facteurs. Messieurs Armand Gagnon, technicien, Luc Dubreuil et Donald Lemelin, ingénieurs, sont les personnes ressources au Ministère qui peuvent vous guider dans votre préparation de projet. On retrouve aussi certains conseillers dans le privé qui offrent ce service.

Références : Vézina, André, fm.M.Sc , 2000. *Les haies brise-vent*, Notes de cours. 28 pages ; Desmarais et Pesant, 1989. *Les brise-vent en agriculture au Québec*. Conseil des productions végétales du Québec, publication 89-0095, 14 pages.

Le 26 juillet 2000, corrigé le 2000-08-23

vos commentaires



Ajustement de charrues et travail à forfait

Claude Labrie, technicien en génie rural
Ajustement de charrues

Depuis quelques années, les équipements de préparation primaire du sol sont de plus en plus diversifiés. Malgré cela, la charrue demeure l'équipement le plus populaire auprès des producteurs. Comme tout instrument, pour effectuer un travail de qualité, on doit être en mesure d'effectuer les ajustements nécessaires. Le département de techniques de gestion agricole du Cégep Lévis-Lauzon et le MAPAQ vous invitent à un après-midi d'information sur les charrues. Cette activité aura lieu **le mercredi 27 septembre 2000** à la **Ferme école du Cégep Lévis-Lauzon**, 111 chemin Sainte-Hélène, **Saint-Joseph-de-Lévis**.

Horaire de la journée

13h00 Accueil
13h15 Présentation et explication sur les différents modèles
14h15 Démonstration aux champs
15h30 Clôture de la journée

Faites-vous de l'épandage à forfait?

Le MAPAQ désire mettre à jour la **liste des entreprises qui font de l'épandage à forfait** sur le territoire de la Chaudière-Appalaches afin d'informer adéquatement les producteurs qui nous consultent à ce sujet. **Si vous désirez que votre nom figure sur cette liste, veuillez communiquer avec Claude Labrie** du Centre de service de Sainte-Marie, au 418.386.8116.

Le 21 août 2000

 vos commentaires



Un agronome de la région honoré par ses pairs

***Pierre Lemay, agronome
Conseiller régional en communication***

L'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) a décerné la Médaille de distinction agronomique à monsieur Éric Lavoie, agronome, à l'occasion de son 63e Congrès annuel, les 2 et 3 juin derniers à l'hôtel Gouverneur de Saint-Hyacinthe. Cette médaille reconnaît le travail exceptionnel d'agronomes pour un projet, une cause particulière ou des actions ponctuelles qui ont contribué à l'évolution de l'agroalimentaire ainsi qu'à la promotion et à la reconnaissance de la profession agronomique.

On a ainsi voulu souligner le travail exceptionnel que monsieur Éric Lavoie a accompli, au cours des 5 dernières années, comme directeur général de Fertior, l'organisme de gestion des fumiers de la Chaudière-Appalaches. Au sein de Fertior, il est responsable d'une équipe composée de 13 agronomes et de 3 techniciens. Fertior connaît une croissance de son membership de 100 nouveaux membres par année, en moyenne, et compte plus de 500 entreprises agricoles.

L'expertise et l'innovation proposée par monsieur Lavoie ont permis à Fertior d'obtenir la reconnaissance légale du ministère de l'Environnement (MENV) par la signature d'une convention comme organisme de gestion des surplus de fumier de la Chaudière-Appalaches. Il a fait reconnaître Fertior comme un acteur incontournable en gestion des fumiers et en agroenvironnement. Cette coopérative de fertilisation organique offre une gamme de services spécialisés et possède un réseau de partenaires et d'intervenants européens œuvrant en agriculture durable.

Une des priorités de monsieur Lavoie est le transfert technologique qui a permis à Fertior de réaliser des projets d'amélioration des techniques d'élevage tenant compte des rejets dans l'environnement, ainsi que le développement d'un partenariat industriel qui permettra la construction d'une usine de valorisation des résidus organiques pour les producteurs agricoles québécois.

Félicitations !

2000.08.14, corrigé le 2000-08-16

vos commentaires



© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-09-14



La vaccination, vos acheteurs la demandent!

Denis Brouillard, agronome
Conseiller en développement des productions animales

La vaccination des veaux d'embouche n'est pas une pratique nouvelle mais on en parle avec insistance depuis l'an dernier. La raison en est bien simple: les acheteurs la demandent.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) organise cette année huit encans de veaux vaccinés. C'est le double de l'an dernier. Deux de ces encans auront lieu en Chaudière-Appalaches: le 11 octobre, à La Guadeloupe, et le 20 octobre, à Saint-Romuald.

Vous avez déjà reçu de la FPBQ l'explication de la vaccination dans le dépliant intitulé "Pour veaux vaccinés seulement" ainsi que la "Déclaration de vaccination". Je vous recommande de lire attentivement ces documents et de questionner les représentants de votre syndicat ou le personnel des encans au besoin. Vous devez pouvoir vous faire une idée claire de la situation et de l'argumentation en faveur de la vaccination.

Le marché change. Les producteurs de veaux d'embouche doivent s'y adapter pour ne pas être pénalisés par les acheteurs. Ce sont eux qui déterminent les prix. C'est aux producteurs de veaux d'embouche de satisfaire leur besoin.

Le 14 août 2000

vos commentaires

Mise à jour: 2000-09-14



L'Ordre national du mérite agricole, un concours à la mesure de votre entreprise!

Peut-être y avez-vous déjà participé? Peut-être y avez-vous déjà songé? Le temps est maintenant venu de commencer à s'y préparer. En effet, c'est en 2002 que vous en aurez l'opportunité! Vous pourrez vivre l'expérience enrichissante que procure une participation à ce prestigieux concours puisqu'il se tiendra à ce moment dans notre région et celle de la Capitale-Nationale.

C'est l'occasion rêvée, pour vous et vos associés, de faire le point sur votre entreprise, en évaluer l'évolution et la comparer avec celles admises au concours. Votre participation vous permettra de bénéficier des commentaires de spécialistes qui vous aideront à vous améliorer. Vous pourrez même trouver à l'intérieur de ces remarques une source de motivation et de fierté pour les membres de votre entreprise.

La tradition de l'excellence du savoir-faire en agriculture dans notre région vous convie à relever le défi de participer. Réfléchissez sérieusement à cette opportunité qui ne se présente qu'à tous les cinq ans. En 2002, c'est chez nous que ça se passe! Pour de plus amples informations, contactez votre centre de service du MAPAQ.

Le 17 août 2000

vos commentaires



© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000



Après-midi d'information et démonstration de machinerie agricole

Jeannot Rodrigue, technicien agricole

Le développement des cultures céréalières est en augmentation dans la région. Pour des résultats optimums, certaines conditions doivent être respectées comme: la rotation des cultures, l'amélioration et la conservation de la structure du sol ainsi que l'utilisation de machineries qui permettent de bien travailler les champs. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation organise un après-midi d'information en ce sens et vous invite à y participer en grand nombre.

Cette activité aura lieu **le 22 septembre 2000, de 13 h 00 à 15 h 30, à la Ferme Arclade inc** (Arthur, Claude et Denis Fortier), 230, Rang Longue Pointe, Saint-Malachie. Notez bien que **le champ est situé au 160, Rivière Etchemin Est à Sainte-Claire**, voisin de la Ferme Claude Duquette. L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps. Au plaisir de vous y rencontrer!

AU PROGRAMME

- Démonstration et utilisation de la sole comme outil de nivellement du sol par Laurent Brouillard, dépositaire de "La Sole inc."
- Implantation d'une culture de soya dans un précédent de maïs-grain avec un travail minimum du sol par Louis Robert, agronome, MAPAQ – Centre de service de Sainte-Marie.
- Évaluation et analyse d'un profil de sol par Louis Robert, agronome, MAPAQ – Centre de service de Sainte-Marie.
- Discussion sur les essais de maïs-grain à la Ferme Arclade en 1999.

2000.08.17

vos commentaires



[© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000](#)

Mise à jour: 2000-09-14